AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0710
FR0000130338-FS0264

27 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 mars 2017, Norges Bank[1] (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège), a déclaré avoir franchi :

- à titre de régularisation, en baisse, le 14 mars 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir, à cette date, 12 111 088 actions VALEO[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et 4,94% des droits de vote de cette société[3] ; et

- en baisse, le 21 mars 2017, le seuil de 5% du capital de la société VALEO et détenir 11 926 002 actions VALEO[4] représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,87% des droits de vote de cette société[3].

Ces franchissements de seuils résultent d'une diminution du nombre d'actions VALEO détenues à titre de collatéral.

[1] La Banque Centrale de Norvège.
[2] Dont 1 185 915 actions VALEO détenues à titre de collatéral.
[3] Sur la base d'un capital composé de 239 143 131 actions représentant 244 939 852 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Dont 1 000 829 actions VALEO détenues à titre de collatéral.